

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 07
120065

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2012, les subventions suivantes pour participer aux dépenses de fonctionnement des associations.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser les subventions aux associations telles que définies ci-dessous :

Fonction 20 : - Les PEP 88 (association départementale des pupilles.....250 €
(enseignement) de l'enseignement public des Vosges)
- Caisse des écoles – Projet réussite éducative.....30 000 €

Fonction 401 : - Saint-Dié Vosges Basket.....7 000 €
(sports)

Fonction 94 : - Commerçants des marchés de France.....2 500 €
(aides au commerce)

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Séance du 21 septembre 2012

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaients présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI à Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT à Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE à Pierre LEROY
Francine WALTER à Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
